

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DU PATRIMOINE ET DE L'ECOLOGIE A LA REUNION

FORMATION PERMACULTURE PAYSANNE

PERMACULTURE PAYSANNE

L'association APPER a été reconnue Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental en novembre 2016 pour les productions en agro-écologie valorisant la biodiversité végétale et animale. La permaculture paysanne est une méthode économe de gestion de systèmes agricoles et d'habitats humains, inspirée de la biodiversité naturelle et de la tradition. Elle inclut une réduction importante des charges de consommation des intrants et d'énergie pour la production d'une nourriture riche et bio. Elle s'appuie sur des savoir-faire traditionnels et sur des connaissances scientifiques pour développer une méthode de design écologique. Elle est donc proche de l'agriculture lontan où les gens produisaient en interrelations humaines tout ce qu'ils avaient besoin pour vivre sans aucune dépense.

L'exploitation en certification biologique de M. et Mme FONTAINE, conduite par un couple passionné du patrimoine culturel et naturel, est devenue un site expérimental en permaculture. L'exploitation placée sous le signe de la biodiversité a obtenu le 2ème prix national de la biodiversité animale concernant la reconnaissance du bœuf moka et le 3° prix du trophée agro écologique en mars 2017. Nous avons lancé en relation avec des producteurs bio et des consommateurs un service de paniers dans le cadre d'une AMAPéi et mis en place le wwoofing permettant aux personnes qui le souhaitent de découvrir ce nouveau mode de vie agricole.

Dans ses jardins et vergers croissent plusieurs variétés de fruits, de légumes, de végétaux pour l'écoconstruction, de plantes aromatiques et médicinales. Au cœur de cet espace privilégié, l'exploitation est devenue un éco-centre de formation, un lieu de rencontre et d'échange entre des acteurs professionnels, des paysans, des permaculteurs, des étudiants, des wwoofeurs désireux d'inventer une agriculture capable de nourrir l'humanité sans détruire la planète.

OBJECTIF

Cette formation respecte les pratiques anciennes locales et le standard international établi par les fondateurs de la permaculture. J'espère donc vous voir nombreux à l'occasion de ce stage de 7 jours pour faire ensemble le tour du sujet permaculture que votre projet soit professionnel ou personnel. Ce stage vous lancera dans l'avenir que vous vous forgerez à partir des outils et des idées que vous découvrirez à cette occasion.

METHODE

Ce stage s'appuiera sur :

- les bases éthiques et les principes de la permaculture
- des ateliers pratiques de gestion des sols et des cultures
- des ateliers pratiques de constructions et de transformations artisanales

La réalisation d'un design complet sur le site de formation ou un site de votre choix vous permettra de mettre en pratique les acquis et de les adapter à vos attentes et vos besoins.



ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DU PATRIMOINE ET DE L'ECOLOGIE A LA REUNION

PUBLIC VISE

Tout public (agriculteurs, aides-familiaux, salariés, chômeurs...)

LIEU

Ferme Mahavel

Exploitation de M. et Mme FONTAINE 53 chemin Leopold Lebon – Manapany les hauts (direction domaine de relais) 97429 PETITE ILE

Vous avez la possibilité de loger sur place (ramener tente, sac de couchages, bottes, etc.). Les repas seront adaptés aux végétariens et avec viande en complément pour les autres.

PROGRAMME

Certification permaculture paysanne

- Initiation permaculture
- Agro écologie biodiversité animale
- Construction Toiture de chaume
- Journée transformation des produits de la ferme

<u>DUREE</u> 5 6 heures = 7j x 8 heures

Ce stage se déroulera selon un cycle d'une semaine pleine (7 jours), en journées continues de 8 h à 16h.

DATE Mardi 09 mai au mardi 16 mai 2017.

TARIF INDIVIDUEL

Le coût de la formation complète est de **560 euros** (incluant : la formation, les petits déjeuners et déjeuners et le site pour camping, les repas du soir ne sont pas inclus et sont au prix unitaire de 6€ réservable le jour-même).



ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DU PATRIMOINE ET DE L'ECOLOGIE A LA REUNION

TARIFS PAR PARTICIPANT

Le montant total destiné au paiement devra être réglé à l'inscription pour les 7 jours de formation soit un total de 560€. Montant de l'acompte : 200€ - Date limite d'inscription accompagnée de l'acompte avant le 30 avril 2017.

En cas d'annulation, le remboursement de votre acompte se fera à 100% jusqu'au 30 avril 2017 et 50% au-delà de cette date. N'hésitez pas à en parler autour de vous afin que nous ayons suffisamment de participants pour cette formation et éviter l'annulation faute d'un nombre restreint d'inscrits!

INFOS SUR FINANCEMENT DE FORMATIONS

Si vous êtes agriculteur ou aide familial vous pouvez obtenir un financement de formation par VIVEA. Pour les personnes à la recherche d'un emploi, les heures sont prises en charge par Pôle emploi et les Régions. La demande d'aide doit être déposée au plus tard quinze jours calendaires avant le début de la formation.

Pour plus de renseignements vous pouvez consulter le site http://www.moncompteformation.gouv.fr/

VALIDATION: Attestation de formation

<u>CONTACT</u>: Pour plus d'informations sur ce stage et/ou pour s'inscrire, contacter Monsieur Max FONTAINE, président

de l'APPER

Tél: 0693 400 801 - Mail: appereunion@gmail.com

INSCRIPTION: Remplir la fiche ci-jointe